

LABEGUDE INFORMATIONS DU 10 JUIN 2020

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

Présents : Mmes BERNARD-MARTINEZ Nathalie, BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, MANENT Pascal, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc

Secrétaire de Séance : Mme SUCHON Emilie

Monsieur le Maire sortant fait l'appel des conseillers municipaux nouvellement élus et les déclare installés dans leurs fonctions, puis passe la présidence au doyen d'âge Michèle HUOT

Le Conseil Municipal désigne deux assesseurs soit : Isabelle BRUNEL et Pascal GOSSE

1 - ELECTION DU MAIRE : 1er tour de scrutin

Monsieur PONTHER Jean-Yves est élu par 14 voix pour et un nul et proclamé Maire immédiatement.

2 - DESIGNATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Conformément aux dispositions des articles L. 2122-1, L. 2122-2, L. 2122-4 du CGCT Monsieur le Maire propose de fixer le nombre d'adjoints de la municipalité à quatre. Accord du conseil.

3 - ELECTION ADJOINTS - 1er tour de scrutin

Sont élus à bulletins secrets par 15 voix pour :

- 1^{er} adjoint : DUCHAMP Cécile
- 2^{ème} adjoint : GROS Cyril
- 3^{ème} adjoint : BERNARD-MARTINEZ Nathalie
- 4^{ème} adjoint : VERNET David

OBJET : LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Monsieur le maire donne lecture de la charte de l'élus local et en remet une copie ainsi qu'une copie des dispositions relatives aux conditions d'exercice des mandats des conseillers municipaux à chaque élu.

OBJET : DELEGUES AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'AUBENAS (CCBA) :

Rappel des délégués élus le 15 mars 2020 :

titulaire : Jean-Yves PONTHER - suppléant : Cécile DUCHAMP

TOUT'ENBUS :

2 titulaires : Jean-Yves PONTHER – Nathalie BERNARD-MARTINEZ

2 suppléants : Isabelle BRUNEL – Michèle HUOT

SEBA :

2 titulaires : Jean-Yves PONTHER – Cyril GROS - 2 suppléants : Michèle HUOT – Emilie SUCHON

P.N.R. DES MONTS D'ARDECHE :

titulaire : Isabelle BRUNEL - suppléant : Jean-Yves PONTHER

SYNDICAT MIXTE NUMERIAN:

La commune doit désigner au sein du conseil municipal un élu qui viendra constituer le collège électoral composé d'un électeur par commune (85 communes). Parmi ces 85 délégués 4 seront élus au scrutin majoritaire à un tour pour siéger lors des séances de conseils syndicaux. Cyril GROS est désigné.

S.D.E. 07 :

Sont élus : représentant titulaire : Cyril GROS - représentant suppléant : Jean-Yves PONTHER

OBJET : DELEGUES AUPRES D'ORGANISMES EXTERIEURS

ADIS : titulaire : Emilie SUCHON - suppléant : Jean-Yves PONTHER

ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DE L'ARDECHE :

titulaire : Gérald DURAND - suppléant : Jean-Yves PONTHER

OBJET : COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire sera membre de droit de toutes les commissions.

a - Commission Sécurité – PCS : Responsable : Cyril GROS

Membres : Nathalie BERNARD-MARTINEZ – Cécile DUCHAMP – David VERNET

b - Urbanisme – PLUI : Responsable : Cyril GROS

Membres élus : Nathalie BERNARD-MARTINEZ - Jonathan BESSON - Cécile DUCHAMP – David VERNET - Membre non élu : Lise TAULEIGNE

c - Commission Travaux – Voirie - Bâtiments communaux : Responsable : Davis VERNET

Membres élus : Jonathan BESSON – Cyril GROS – Pascal MANENT – Jean-Luc VOLLE

Membre non élu : Bernard CLADT

d - Commission Finances – Budget : Responsable : Cécile DUCHAMP

Membres : Nathalie BERNARD-MARTINEZ- Cyril GROS – Pascal GOSSE – Emilie SUCHON – David VERNET

e – Commission Commerce – Artisanat : Responsable : Cécile DUCHAMP

Membres : Gérald DURAND – Pascal GOSSE – Emilie SUCHON – Jean-Luc VOLLE

f – Ecoles – Rythmes scolaires – Conseil municipal des Jeunes – Petite-enfance – Associations :

Responsable : Nathalie BERNARD-MARTINEZ

Membres : Isabelle BRUNEL – Cyril GROS – Pascal MANENT – Emilie SUCHON – David VERNET

g – Bibliothèque : Responsable : Michèle HUOT

Membre élu : Michèle CONSTANT - Membres non élus : Lucie BLANC - Lise TAULEIGNE – Michel VERNET

h – Commission cimetières : Responsable : David VERNET

membre élu : Gérald DURAND - membre non élu : Bernard CLADT

i – Communication – Site internet : Responsable : Cyril GROS

membre élu : Isabelle BRUNEL – Michèle HUOT – Emilie SUCHON - membre non élu : Lise TAULEIGNE

OBJET : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La commission d'appel d'offres se compose de membres à voix délibérative et de membres à voix consultative. L'ensemble des membres à voix délibérative est élu en son sein par le conseil municipal, à l'exception du Président qui est de droit le Maire. Pour les communes de moins de 3500 habitants le nombre est de 3 titulaires et 3 suppléants. Sont élus :

Titulaires : Cécile DUCHAMP – Cyril GROS – David VERNET

Suppléants : Jonathan BESSON – Nathalie BERNARD-MARTINEZ – Emilie SUCHON

OBJET : CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le C.C.A.S. est administré par un Conseil d'Administration présidé par Monsieur le Maire et comprend entre 3 et 8 membres élus au sein du conseil municipal et en nombre égal des membres nommés par le maire. Monsieur le Maire propose de fixer à 6 le nombre de membres élus. Accord des conseillers

Les membres élus au sein du conseil municipal sont:

Isabelle BRUNEL – Michèle CONSTANT – Pascal GOSSE – Geneviève GRASSET - Cyril GROS – Michèle HUOT

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET DU TRI SELECTIF : Collecte des ordures ménagères tous les mardis et vendredis, le matin. Sortir les poubelles la veille au soir. Collecte du tri sélectif les vendredis des semaines paires, soit le 12 et 26 juin ; 3 - 10 et 24 juillet 2020

HORAIRES AGENCE POSTALE : Du lundi au vendredi de 9 h à 14 h et samedi de 9 h à 12 h (fermée le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois). Une permanence pour le CCAS est tenue le mercredi de 14 h à 16 h à l'agence postale. Pour les rendez-vous contactez le 04.75.37.40.39.

HORAIRES BIBLIOTHEQUE : mercredi de 9h30 à 11h30

FRELON ASIATIQUE :

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone doit en faire le signalement sur le site internet : www.frelonasiatiques.fr